

J'Hasnon's



Tél de la mairie : 03 27 21 67 17
Site web de la commune : hasnon.fr



Chères Hasnonaises, chers Hasnonais, cher-e-s ami-e-s,



Après un été, durant lequel le soleil avait pris des vacances, voici venu le temps de la rentrée. Certes, si la situation sanitaire semble s'améliorer, il n'en reste pas moins qu'une troisième dose est désormais préconisée pour les personnes âgées de 65 ans et plus. J'encourage, aussi et encore, nos jeunes collégiens et les lycéens à se faire vacciner ainsi que toutes celles et ceux qui ne le sont pas encore. Le 19 août, un centre mobile de vaccination était installé sur le parking des ateliers. Cette opération a rencontré un immense succès, elle a permis à 61 personnes d'avoir leur première injection. Le vaccino-bus était de nouveau dans la commune le 17 septembre pour la deuxième dose et toujours administrer la première dose à celles et ceux qui n'étaient pas encore vaccinés.

La rentrée scolaire, toujours dans nos 3 écoles, s'est très bien déroulée. En 2 jours, le personnel de la commune accompagné des enseignantes a aménagé les 3 classes maternelles et la salle de motricité dans les locaux de la nouvelle structure en attendant la fin de la rénovation des classes maternelles du nouveau groupe scolaire. Dès la rentrée, nous avons mis en ligne une application informatique pour la réservation de cantine. Désormais, les parents peuvent à partir de leur smartphone, iPhone ou ordinateur inscrire leur(s) enfant(s) à la cantine ainsi qu'aux mini-centres et au centre de loisirs sans habitation de juillet. Cette initiative complète celle mise en service l'année dernière pour la garderie.

Toutes les activités sportives et/ou culturelles ont repris après cette année particulièrement difficile et déstabilisante qui a sérieusement compliqué, pour tous, l'exercice de leur passion. Toujours à l'écoute des associations, je ferai début octobre un point avec l'ensemble des Présidentes et Présidents.

Le mois de septembre est malheureusement synonyme d'avis d'imposition. Cette année, comme je vous l'avais annoncé (J'Hasnon's janvier 2021), la taxe foncière se trouve augmentée dans la colonne liée à la **Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères**. Par conséquent, votre taxe foncière augmente. Dès le début de cette mandature, Monsieur le Président de la CAPH soutenu par 14 vice-présidents sur 15 proposa aux 89 élus de la CAPH de valider la TEOM pour l'ensemble des 47 communes. Cette proposition a été adoptée à plus de 87% des participants.

La situation sanitaire s'améliorant, je peux désormais mettre en application la promesse de campagne d'organiser des réunions de quartiers. Une première réunion a eu lieu le 23 septembre. Deux autres réunions auront lieu avant la fin de l'année.

Comme vous pouvez le constater, nous continuons à avancer pas à pas et de façon réfléchie dans nos projets pour la commune.

Le Maire, André DESMEDT

Mentions légales :

Informations municipales de la ville d'Hasnon

Directeur de la publication : André DESMEDT

Conception, réalisation impression : Service Communication

Rédaction : Jacques GÉRARD, Commission Communication

“Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire”

(Voltaire)

La libre expression revient de droit, dans le journal J'Hasnon's de janvier, mai, septembre aux différents groupes identifiés au sein du conseil municipal. Elle n'est pas une liberté absolue, car soumise au devoir de respecter l'Autre.

Publiées comme telles, le contenu des différentes contributions n'engage donc que leurs auteurs.

Espace d'expression du groupe majoritaire : « Hasnon, une passion commune »

Chères Hasnonaises, chers Hasnonais,

La rentrée est déjà derrière nous. Le temps des réjouissances est de retour, et parmi elles, la **culture**.

La culture se doit d'être **populaire**, elle n'est ni un luxe, ni un superflu. Nous nous sommes engagés à la développer car, il est vrai que c'est à ce jour pour nous une priorité dans nos actions municipales.

C'est pourquoi nous faisons en sorte de la privilégier pour tous :



- Nous répondons aux propositions culturelles de la CAPH telle la scène plurielle.
- Nous organisons **des circuits** pour faire connaître **notre patrimoine assoupi** : l'église, l'abbaye, le bassin minier, le musée, la forêt, la Scarpe...
- Les mini-centres, maintenant officiels, sont gérés sur le principe d'**un projet éducatif**. Les encadrants sont recrutés sur leurs diplômes.
- **Les écoles** sont à ce jour équipées en **matériel numérique**.
- Nous favorisons **l'achat d'instruments** pour l'école de musique.
- **La bibliothèque, cette belle délaissée**, renaît de ses cendres grâce à ses 7 bénévoles. À vous tous de venir les encourager.

Ce n'est là qu'un début.

Espace d'expression du groupe d'opposition : « Pour Hasnon, ensemble continuons »

Chères Hasnonaises, chers Hasnonais,

Nous espérons que cette rentrée s'est bien passée pour chacun d'entre vous.

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Il est à souhaiter que cette année scolaire soit synonyme de réussite et qu'elle ne soit pas trop perturbée par la crise sanitaire qui perdure. Souhaitons aussi que le nouveau groupe scolaire soit opérationnel tel qu'annoncé pour janvier 2022.

Aussi, il est à espérer que la vie associative reprendra pleinement ses droits, sans entraves municipale ou sanitaire.

Enfin, félicitons Sébastien PROYART, qui a grandi à Hasnon et dont les parents y vivent toujours, qui a reçu le titre de chevalier de l'ordre national du MERITE pour ses actions de bénévolat dans le cadre de son association « Médias Handicaps – Ensemble sur la même ligne de départ »

Bonne rentrée à tous, au plaisir de vous retrouver.

A bientôt.

Andy, Véronique, Thibaut, Audrey, Bruno et Laetitia





Les réunions publiques : une de nos promesses électorales.



Nous nous étions engagés lors de la campagne électorale à consulter les riverains, aussi souvent que possible, sur des travaux les concernant directement. La pandémie en a décidé autrement depuis mars 2020, nous interdisant d'organiser ces réunions publiques, dites de quartier.

Les restrictions sanitaires s'allégeant suffisamment, nous sommes maintenant en mesure d'aller vers vous, vous interroger, vous écouter, bref échanger.

• Le 23 septembre a eu lieu, salle des fêtes, une première réunion publique pour engager la discussion autour du Clos Marcel Dumarteau.

Les échanges avec une dizaine de riverains se sont déroulés dans une atmosphère cordiale qui a pu satisfaire l'auditoire, en présence du maire, quelques conseillers municipaux, le bureau d'étude SIA et l'architecte.

On peut objectivement regretter l'absence constatée de certains, très actifs et très critiques sur des réseaux qui se prêtent peu et mal à l'échange des points de vue, c'est-à-dire l'inverse d'une réunion publique.

• Le 7 octobre, salle de la gare, une deuxième réunion aura lieu, en liaison avec la rénovation du quartier dit de la gare. Les personnes intéressées seront les bienvenues.



Il est toujours temps :

de vous inscrire en mairie pour les nouveaux diplômés

La municipalité tient à vous honorer pour votre réussite à vos examens, CAP, bac pro, bac techno, bac général et diplômes universitaires, BTS, DUT et autres. Vous serez alors invités à vous présenter en mairie pour participer à une réception dans le but d'honorer et consacrer votre succès.

Pour ce faire, il vous est maintenant demandé de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie à l'attention de Mme Lambert, ou plus pratique, par mail accueil@hasnon.fr



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

C'est le document principal de planification de l'urbanisme au niveau communal (PLU) ou intercommunal (PLUI). Il remplace le plan d'occupation des sols (POS)

Le PLUI de la CAPH est soumis à une enquête publique :

- Pour corriger des erreurs matérielles repérées dans le règlement écrit comme dans la définition des zonages.
- Pour simplifier certaines règles de façon à faciliter compréhension et instruction des autorisations du droit des sols.

Un registre d'observations est disponible jusqu'au 6 octobre à la CAPH comme dans toutes les mairies de l'agglomération.



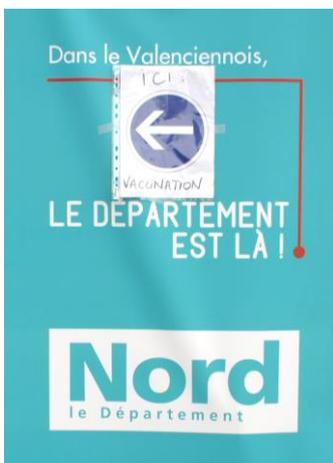
Banquet des aînés ou panier garni... rappel

Les aînés (65 ans et plus) ont pu choisir :

- de participer au repas, le dimanche 24 à 12h à la salle polyvalente.
- ou d'opter pour le panier garni à retirer le samedi 23 octobre au matin à la salle des fêtes.

Si et seulement si pandémie oblige avec de nouvelles raisons sanitaires impérieuses, limitant les déplacements des français, le repas du 24 serait alors annulé. Tous les aînés, peu importe leur choix, bénéficieront alors du panier garni distribué par nos soins au domicile de chacun d'entre eux.





Pour faciliter encore plus l'accès à la vaccination, des bus dédiés à la vaccination sont mis en place dans toute la région par l'Agence Régionale de Santé. Ce dispositif vient compléter un maillage déjà dense en lieux de vaccination « de masse » et apporte des solutions de grande proximité aux quelques personnes pour lesquelles la mobilité reste un frein à la vaccination.

Un bus vaccinal était sur le parking des ateliers municipaux le 19 août. Au total 61 personnes ont reçu leur première injection ce jour avec le vaccin Pfizer.

Plusieurs infirmières, dont Mme VANHUYSSSE, le conducteur du bus, 2 médecins ainsi que 2 personnes de la croix rouge ont œuvré à la vaccination.

La seconde journée s'est déroulée le 17 Septembre. Ce fut alors 37 injections de deuxième dose administrées. Moins qu'à la première journée, me direz-vous ? tout simplement parce que la deuxième dose pouvait être reçue dans un autre centre.

Pour les mineurs, il est demandé de justifier impérativement leur identité (livret de famille, pièce d'identité, etc.).

Toute l'équipe sanitaire était ravie à l'issue de ces deux journées et a chaleureusement remercié la municipalité et surtout le personnel communal qui a contribué au bon déroulement de cette journée avec l'installation et le démontage des structures.

Point de situation au 26 septembre dans les Hauts-de-France

8 269 948 injections ont été réalisées dans les Hauts-de-France.

4 428 434 habitants ont reçu au moins une injection.

4 247 563 habitants de la région sont pleinement vaccinés au 26 septembre selon les données de Santé publique France (personnes ayant reçu deux ou trois injections, une injection par vaccin monodose ou une injection pour celles ayant déjà déclaré la Covid-19)



M. CAPDEVILLE, chevalier dans l'Ordre National du Mérite

M. CAPDEVILLE est infirmier libéral, habitant Cataine.



Le 16 septembre, avec deux autres de ses collègues, il reçoit la distinction de l'Ordre National du Mérite, au grade de Chevalier, remise par le professeur Benoît Vallet, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France.

Très impliqué dans la vaccination anti-Covid19, il co-dirige le centre de Denain, là où se trouve son cabinet, sans négliger son rôle d'animateur au niveau régional.

Soucieux de l'efficacité et des intérêts de sa profession, particulièrement déterminants lors de la lutte contre la pandémie, il a créé le Groupement des Infirmiers Libéraux du grand Denain de façon à sortir de l'individualisme ambiant qui pénalisait les soins de leurs patients.

Comme la quasi-totalité de ses collègues, il déplore l'attitude frileuse de trop de Français face au vaccin même si les Hauts-de-France atteignent à ce jour les 82 % de vaccinés. Devant ces réticences, il lui semble que la pédagogie, alliée du bon sens, devrait en finir avec cette peur irraisonnée.



La rentrée des classes s'est très bien déroulée. Au centre, étant donnée l'importance de la structure, et sur demande de Madame l'inspectrice pour respecter le niveau 2 du protocole sanitaire, les horaires sont à nouveau échelonnés. Ceci évite à la fois un nombre bien trop important de parents aux entrées et sorties mais permet également une limitation du brassage des enfants dans les classes.

Ainsi, en cantine, les enfants déjeunent toujours classe par classe.



Les 3 classes de maternelle de l'école du centre ont emménagé (à titre provisoire toujours) dans les nouveaux locaux afin de procéder à la réfection des anciennes classes ainsi que du dortoir. Tout devrait être opérationnel fin d'année pour que les classes de l'école de Grand Bray intègre physiquement le nouveau groupe scolaire et pour que nos élèves déjeunent dans les réfectoires et non plus en salle des fêtes.

Pour aménager leurs salles de classe, les enseignantes de maternelle ont été aidées par des conseillers et tous les employés municipaux.

Les parents d'élèves des Ecoles d'Hasnon

De nombreux services périscolaires et extrascolaires facilitent la vie des élèves et de leurs parents.

Ce sont les services de la garderie, de la cantine, des mercredis récréatifs, des mini-centres et même du centre aéré du mois de juillet.

Une plateforme de réservation à toutes ces prestations existe depuis la fin de l'année scolaire précédente et est à disposition des parents. Elle se trouve sur le site :

<https://hasnon.reservations-en-ligne.fr/public/index.php>

Cette plateforme connaît un succès incontestable grâce à l'intérêt et au sérieux que les parents y apportent quasi journalièrement ; il nous faut ici les en remercier et ils méritent, me semble-t-il, un 20/20... voire le tableau d'honneur !



Pourquoi ? non seulement cette application municipale apporte aux parents gain de temps et facilité dans leurs réservations, mais elle contribue aussi à l'efficacité de la gestion en temps réel de tous ces services, avec entre autres, la rapidité de l'identification des éventuels cas contacts si besoin était. Alors, BRAVO.

Un conseil cependant : sauf exception majeure, on vous recommande d'éviter de réserver des créneaux sans certitude, "au cas où", l'application ne pouvant s'accommoder d'un principe individuel de précaution, puisqu'elle se veut un service effectif apporté aux parents et qui exige l'anticipation de l'encadrement de vos enfants.

Leur élection :



L'élection des représentants des parents d'élèves se déroule avant la fin de la 7^e semaine de l'année scolaire. Cette année 2021, elle aura lieu le **vendredi 8 octobre**.



Le Centre aéré



La joie des enfants, et celle des parents assurément contents de pouvoir recommencer à vivre normalement malgré la crise sanitaire et toutes ses contraintes, étaient bien visibles. Ceci dit, les animateurs n'ont pas échappé, et c'est heureux, à l'obligation du pass sanitaire et des tests anti-covid.

Outre le souci sanitaire géré par les mesures gouvernementales, l'encadrement des enfants et ados a été voulu au delà des exigences imposées par le Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports, ceci pour une sécurité absolue des enfants ; en effet, l'encadrement des groupes a été assuré avec le souci de moins d'enfants par moniteur :

- pour les petits : 1 moniteur pour 6 enfants plutôt que 8.
- pour les grands : 1 moniteur pour 10 plutôt que 12.
- En plus du directeur de Centre, diplômé, était nommée cette année une directrice adjointe.

Un J9, conduit par le seul directeur, a été loué pour permettre les déplacements en groupe des enfants, laissant ainsi à Delphine la possibilité de s'adonner à une autre activité du Centre.



La colonie à Talmont Saint-Hilaire a laissé des traces

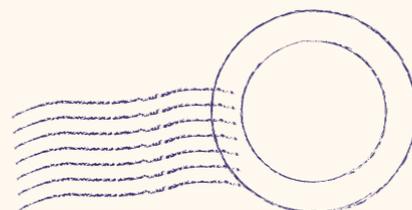
Un dernier petit coucou aux parents derrière les vitres du bus et nous voici partis pour notre petit périple de cinq jours. Après neuf heures de route, nous sommes arrivés en Vendée où nous avons immédiatement été dépayés par cette mer idyllique et cette chaleur qui en a fait tomber plus d'un ! Lola, la première, s'en souviendra

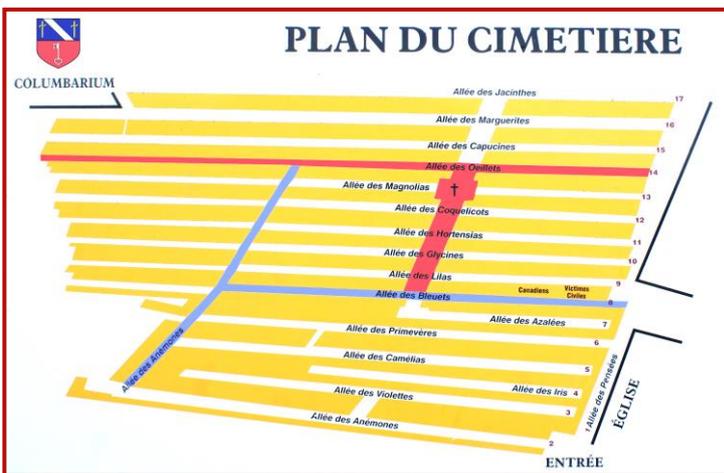


Nous avons tout juste eu le temps de ranger nos affaires et de découvrir les lieux, car dès le deuxième jour nous sommes partis pour une escapade dans les arbres, où Mélina a regretté d'avoir choisi la piste rouge avec les plus téméraires. Pour les autres, ce sont les tyroliennes au-dessus de l'eau qui ont remporté un vif succès. Puis nous nous sommes lancés dans les activités nautiques qui ont rythmé notre séjour. Si Marceau et Louis ont révélé leurs talents de surfeur, on ne peut pas en dire autant de Coco qui est tombé de son paddle. Tom, quant à lui, a préféré la pêche aux crabes, Tess les coups de soleil à la plage. D'autres, comme Loris, ont fourni tous leurs efforts pour nous faire rire.

Après des journées bien chargées, nous nous retrouvons tous à la veillée, entre confidences et histoires qui font peur, au marché nocturne ou en balade sur la plage, tout le monde a gardé de beaux souvenirs de ces soirées passées ensemble.

Si la BOUM, Marvin le danseur de slows et les premières amourettes sont venus clôturer notre séjour, cette colonie n'est qu'une étape de nos aventures loin d'Hasnon, car nous attendons tous avec impatience de nous retrouver et de continuer le voyage l'année prochaine.





LE CIMETIÈRE

Après les deux allées macadamisées peu avant la Toussaint 2020, (allées des Bleuets et des Anémones) la même opération est renouvelée en 2021 pour les allées : des Cœllets et du Calvaire.

Ces travaux, promis, attendus depuis si longtemps, se justifient par une meilleure accessibilité aux monuments funéraires : nous pensons au confort de nos pieds et chevilles... mais essentiellement aux personnes handicapées et à celles qui se déplacent, en fauteuil roulant.

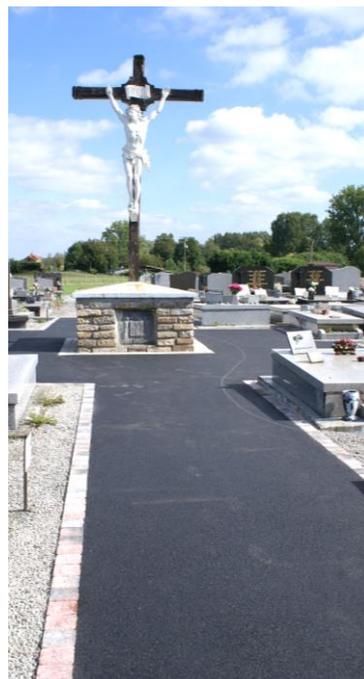
Des travaux imminents

A partir du 11 octobre, la cité de la gare connaîtra le démarrage de sa rénovation. Les socles bétonnés de leurs deux placettes seront défoncés pour faire place à deux zones macadamisées, destinées au stationnement des véhicules des riverains.

Cette opération verra dans la foulée l'intervention de la même entreprise pour un travail identique d'aménagement de la placette de la rue Anatole France, au niveau des numéros 25,27 et 29.

Cette deuxième réfection a été anticipée pour pouvoir bénéficier des avantages du fonds de concours de la CAPH. En effet, la seule réfection de la cité de la gare n'atteignait pas le seuil de déclenchement de ce fonds ; les deux cumulées nous feront ainsi économiser 28 000€.

C'est ainsi qu'on obtient 2 placettes pour le prix d'une seule !



LA RUE EDOUARD VAILLANT SOUS LES FEUX DE LA MODERNITÉ

Son éclairage public connaît une renaissance : les anciennes lampes à incandescence ou encore les lampes à halogène font maintenant place aux diodes émettrices de lumière (DEL en français, LED en anglais) identiques à celles de vos écrans plats de télévision ; question de taille et de puissance électrique.

L'intérêt des lampes à LED en matière de consommation électrique, de durée de vie et de sécurité électrique s'est rapidement confirmé dans beaucoup de secteurs, l'éclairage urbain en particulier.

Sachez que les performances des LED doublent tous les trois ans, pour des prix divisés par dix tous les dix ans.

Il va de soi que l'installation de cette technologie sera progressivement étendue à d'autres rues de la ville.

Patience est mère de la réussite ; tout vient à point à qui sait attendre.

À part ça...

Comme tout un chacun a pu objectivement le constater, la météo du printemps comme celle de l'été a été particulièrement favorable à la prolifération des mauvaises herbes.

Celles-ci ne se sont donc pas privées d'envahir nos espaces verts comme vos jardins et d'y revenir dare dare à peine passées sous la lame de nos persévérants jardiniers. Nos employés de commune n'ont pas fait exception en la matière et ont donc eu fort à faire.





Le département du Nord subventionne à hauteur de 50 % certains travaux effectués dans la commune. Ce sont :

- La macadamisation de 2 allées du cimetière pour les personnes à mobilité réduite.
- Le changement des menuiseries de l'atelier municipal.
- Les nouveaux jeux du parc animalier.
- La rénovation de l'éclairage public de la rue Edouard Vaillant par des diodes électroluminescentes.
- Achat de peinture pour la façade de la façade de l'école du centre coté maternelle.



Le coût total des travaux Hors Taxes est de : **50 628 €**
La participation du Département s'élève à : **25 314 €**



PLAN DE FINANCEMENT des travaux subventionnés par le Département

DÉPENSES € HT

Accessibilité du cimetière pour les personnes à mobilité réduite	19 696
Changement des menuiseries de l'atelier municipal	3 702
Jeux du parc animalier	7 870
Eclairage public en LED de la rue Edouard Vaillant à Cataine	18 920
Peinture	440

MONTANT TOTAL HT

50 628

RECETTES € HT

Subvention départementale	
Maximum demandé 50%	25 314
Fonds propre de la commune	25 314

MONTANT TOTAL HT

50 628



Le département du Nord subventionne aussi d'autres travaux de la ville d'Hasnon, à hauteur de :

Le radar routier pédagogique au niveau de l'école du Centre	3 114 €	pour un montant de	4 153 €
La réfection du trottoir au niveau de la ferme J.L. DEBRABANT	2 420 €	pour un montant de	16 520 €
La rénovation de l'école maternelle du Centre	217 150 €	pour un montant de	585 456 €



L'arrêté municipal portant sur l'entretien des trottoirs

En toutes circonstances, les propriétaires ou locataires sont tenus de maintenir en parfait état de propreté les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. En temps de neige et/ou verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur leur trottoir, et jeter sable ou cendres ou sel sur celui-ci.

Des dépôts sauvages d'ordures diverses

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, leur facturer les frais d'enlèvement ; Ci-dessous, les derniers dépôts sauvages constatés :



place de la gare



Grande chasse des busettes



rés. Raymond Havez

Rappel des dates de ramassage des déchets de jardins



C'est la fin de saison du ramassage des déchets verts... **les deux derniers auront lieu en octobre les lundis 4 et 18.** On rappelle que les contenants doivent être déposés le dimanche soir sur votre trottoir, pour être ramassés le lundi matin, parfois très tôt. En cas de poubelle, il vous est demandé de ne pas les couvrir d'un couvercle.

Réglementation concernant les chiens de catégories 1 et 2 dits « chiens dangereux »

A la suite de plaintes en mairie concernant des chiens errants et menaçants, nous sommes amenés à préciser la réglementation particulière encadrant les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.

Les chiens de catégorie 1. Il s'agit des « chiens d'attaque ». La catégorie 1 se compose essentiellement des chiens appelés « pit-bulls ».

L'objectif de la loi étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Les chiens de catégorie 2. Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose des chiens de race Rottweiler et Staffordshire terrier.

Restrictions	Chiens de catégorie 1	Chiens de catégorie 2
Acquisition	Interdit	Autorisé
Cession à titre onéreux ou gratuit	Interdit	Autorisé à condition que le chien soit cédé avec un certificat vétérinaire mentionnant la catégorie du chien
Importation ou introduction sur le territoire français	Interdit	Autorisé
Accès aux lieux publics, transports en communs et locaux ouverts au public	Interdit	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure
Accès à la voie publique et aux parties communes des immeubles collectifs	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure



Déchets de cimetières : maintenant, on trie !

En partenariat avec le SIAVED, la commune s'engage dans une démarche de valorisation et de réemploi des déchets du cimetière pour un cimetière plus écologique.

Pourquoi trier les déchets de cimetières ? Pour éviter que nos ressources partent en fumée !

Actuellement, la plupart des déchets produits au sein du cimetière communal sont jetés dans les bacs à Ordures Ménagères pour être incinérés. Au-delà d'un coût de collecte et de traitement important pour la collectivité, c'est une perte de ressources car une grande partie de ces déchets (terreau, pots de fleurs non abimés, plantes non fanées...) peut être réemployée.

Comment trier mes déchets ?



JE DÉPOSE MES DÉCHETS



papier kraft



fleurs artificielles



décorations



mousse synthétique



emballages pots cassés

JE TRIE



les pots dans le bac dédié



le terreau dans le composteur dédié



la partie végétale dans le composteur dédié

Les pots et le terreau sont à votre disposition.



Comment trier les déchets de cimetières ?

Comme à la maison, le tri des déchets s'effectue par matière. Quatre contenants seront mis à disposition des usagers, avant la Toussaint, pour effectuer ce tri.

Triez- Récupérez !

Grâce au tri, les plantes non fanées, les pots de fleurs non abimés, le terreau seront séparés du reste des déchets pour être mis à disposition de tous.

Besoin de pots de fleurs, de terreau pour repoter, servez-vous !



Commander votre composteur personnel à prix réduit

Vous souhaitez **composter et ainsi valoriser vos déchets de cuisine et de jardin**. Grâce à ce geste, vous réduirez la quantité de déchets produite sur notre territoire et améliorerez la qualité de notre environnement.

Différents modèles de composteurs sont proposés :

Composteur 400 litres

- Pour les jardins de moins de 400 m²
- Dimensions : l 85cm L 72cm h 84cm

Composteur 600 litres

- Pour les jardins de plus de 400 m²
- Dimensions : l 99cm L 85cm h 84cm

Le SIAVED ne vend plus de composteurs 800 litres.



bio-seau offert

Comment commander ?

1. Découpez et complétez le bon de commande en [page 19](#).
2. Envoyez le coupon accompagné d'un chèque à :
Service Prévention, Opération Compostage, SIAVED, 5 Route de Lourches, 59282, DOUCHY LES MINES.
3. Vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information dans les 6 semaines suivant votre demande.

Pour tout composteur acheté, un bio-seau vous sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !

Attention : pas de livraison à domicile. Vous souhaitez avoir davantage d'informations sur le compostage ?

Contactez le service prévention à l'adresse prevention@siaved.fr.

Sur le terrain, rien ne se voit, rien n'apparaît, et pourtant les cartes parlent d'elles-mêmes :



I Le dessin des contours de la limite territoriale entre Millonfosse et Hasnon est particulièrement tortueux entre Cataine et la ferme Hiverchy :

La Scarpe et cette frontière semble jouer à cache-cache, s'entrecroisant sans raison apparente, distribuant les terrains des deux communes un peu au hasard.

Naïvement, on pouvait penser que la Scarpe faisait office de frontière, eh bien, non !

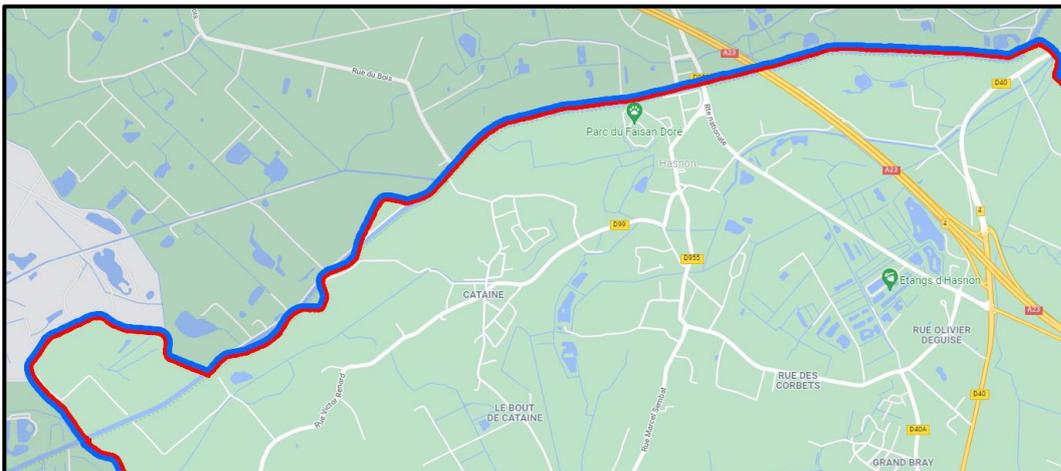
II Par contre, au-delà et jusqu'à l'Anguille, cette limite semble quasi en ligne droite et épouser fidèlement la Scarpe au point de se superposer rigoureusement l'une l'autre.



— La Scarpe
— Limite d'Hasnon

III Qui y a-t-il de naturel dans ces dédales ?

Si la géométrie de la frontière entre les deux communes est telle que définie depuis l'origine des deux communes, pourquoi alors nos anciens se seraient-ils « amusés » à la tordre vis-à-vis de la Scarpe ? on peut penser que ces anciens avaient autant de raison, de bon sens et d'intelligence que nous (j'en entends un qui persifle en disant « peut-être plus ») et donc d'admettre que la Scarpe devait à cette époque lointaine avoir un cours d'eau sinueux, sur lequel a été calqué la limite entre les deux communes (voir carte), cours d'eau sinueux disparu depuis au profit d'une Scarpe bien plus rectiligne.



IV Finalement, l'allure de cette frontière entre Millonfosse et Hasnon, sur cette portion, doit constituer le témoignage de ce qu'était le cours de la Scarpe à une époque révolue.

V Cette interprétation ne peut expliquer par contre la limite quasi rectiligne au-delà de Cataine jusqu'à l'Anguille... La Scarpe aurait-elle, à cet endroit, toujours eu un cours d'eau quasi canalisé et absolument pas tortueux au point que depuis toujours la limite des deux communes se soit toujours confondue avec la rivière ?

À suivre



Son manège à lui

Yves LARGILLER entre à la maternelle de l'école de garçons du Centre en 1968 avec Mmes CAUSIN et WUILLAI, puis en 1971 au CP avec Mme EVERLET, au CE1 avec M. BAUDRY, au CE2 avec M. BALLÉ, au CM1 avec M. ETHUIN et au CM2 avec M. BAUDRY. Il rejoint ensuite l'institution Notre Dame des Anges et décroche son BEPC en 1979.



Depuis son plus jeune âge, Yves est attiré par le travail manuel, la création, ce qui allie la main et l'intelligence. Des professeurs de l'école St Luc (Belgique) viennent à Notre Dame des Anges, présenter leur école et leurs spécialités : le déclic est immédiat, Yves entre en ébénisterie pour 3 ans et suit une spécialité, la sculpture sur bois en deux ans. C'est là qu'il rencontre un professeur sortant de l'ordinaire qui le motive sur l'Art forain ... il en fera la passion de sa vie.



Le carrousel authentique d'Yves LARGILLER

En 1986, faute d'employeur, il décide alors de se lancer seul et crée son entreprise, il devient artisan sculpteur sur bois, spécialisé dans les manèges et autres carrousels. Il se met alors à la sculpture de sujets de carrousels : animaux, avions, bateaux, voitures, motos, etc...

Il travaille pour des particuliers, mais aussi pour des parcs d'attraction, et n'hésite pas à répondre à des commandes avec la Corée du Sud (douze chevaux hauts de 1,80 m).

La passion aidant, il franchit le pas et se fabrique un manège, un carrousel plus précisément, aidé par un ami pour concevoir le mécanisme d'entraînement. Son « manège authentique » (voir la photo) est disponible à la location pour particuliers et municipalités.



De quoi faire rêver encore les enfants et les parents de très très longues années ...

De la rue Fernand Pelloutier à la base navale de Toulon...

Thomas GERARD a grandi à Hasnon où il a été scolarisé dans les écoles de Grand-Bray (CP avec Mme STIEVENARD et CE1-CE2 avec M. FARENAU) puis du Centre (CM1 Mme LANDRIEUX et CM2 M. BAUDRY) avant de rejoindre le collège du Moulin Blanc de Saint-Amand-les-Eaux et le lycée Henri Wallon de Valenciennes où il passe son baccalauréat Scientifique en 1996.

Attiré par les sciences et techniques, Il a ensuite suivi les classes préparatoires du Prytanée National Militaire de la Flèche où il découvre la marine nationale et passe les concours des grandes écoles militaires. Il intègre l'École Navale en septembre 1999, et effectue un tour du monde sur le porte-hélicoptères Jeanne d'Arc en 2001-2002.



Chef militaire, ingénieur et marin, Thomas GERARD est un spécialiste des systèmes complexes des unités de la Marine. Après avoir suivi une formation complémentaire d'ingénieur spécialisé dans le domaine du nucléaire, Thomas est depuis l'été 2021, le « commandant adjoint navire » du porte-avions Charles de Gaulle. Il est ainsi à la fois à la tête d'un groupement de services de 350 personnes en charge de l'ensemble des systèmes techniques de la plateforme navale que constitue le porte-avions : réacteurs nucléaires, machines vapeur, production/distribution d'électricité et d'eau, réfrigération, appareil à gouverner, installations de catapultage et d'appontage des avions, ... mais également l'adjoint direct du commandant du porte-avions.



À suivre



Du nouveau à la bibliothèque

• L'équipe d'animation se renforce sous l'action de Mme DARRAS, responsable en charge de la bibliothèque :

À côté de Mmes LIBERT Marie Thérèse et LEBRUN Claudine (absente sur la photo), cinq nouvelles bénévoles les ont rejointes, toutes passionnées de littérature et décidées autant que les premières à consacrer un peu de leur temps pour vous accueillir au sein de la bibliothèque.



Un premier intérêt, et non des moindres, issu de la collaboration de ces nouvelles venues, est d'ouvrir la bibliothèque sur des créneaux plus nombreux :

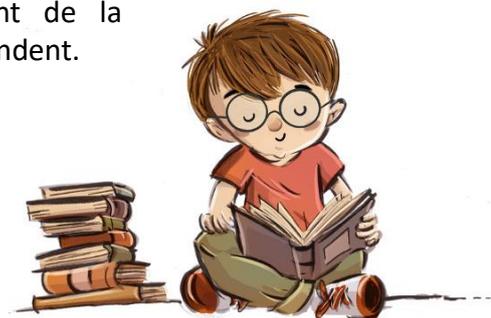
Mardi	18h à 19h
Mercredi	14h à 16h
Vendredi	14h à 17h
Samedi	10h30 à 12h et 15h à 16h

De gauche à droite : Mme LIBERT Marie-Thérèse, Mme MOUARA Saphia, Mme GOREZ Arlette, Mme DATH Brigitte, Mme MUSY Marilyne, Mme DARRAS Manoëlle, Mme TISON Isabelle

• Une information concernant les habitués : de nouveaux ouvrages venant de la médiathèque départementale sont maintenant arrivés sur les étagères. Ils vous attendent.

Un rappel lié au souci exprimé par plusieurs lecteurs et lectrices :

l'accès à la bibliothèque,
et l'emprunt des livres sont totalement GRATUITS.



Le coin des Jeunes Lecteurs



Le zoo pétrifié (tome 01 des Carnets de Cerise) une bande dessinée d'Aurélie NEYRET et Joris CHAMBLAIN

Cerise, une jeune fille qui rêve de devenir romancière, espionne ses voisins et s'invente leurs vies qu'elle raconte ensuite dans son journal intime.

Un livre original ; moitié BD, moitié journal ; plein d'émotions et d'aventures.

Hors bibliothèque

Zoé F.
12 ans



Une représentation de marionnettes... pour petits et grands

QUAND ? Le samedi 4 décembre 18h et dimanche 5 décembre 10h.

« le petit saucisson rouge et le gant méchant loup »



RÉSUMÉ : C'est la fin de journée à la boucherie. Le garçon-boucher rêve, ce qui n'est pas du goût de son patron qui le somme de terminer les préparatifs pour le lendemain, à savoir préparer un poulet au four et trancher un saucisson. L'apprenti s'exécute avec lenteur et s'aperçoit soudain que le gant de cuisine peut être un excellent compagnon de jeu ! Il lui rajoute des yeux-cuillères, des mains-fourchettes, des dents-couteaux et voilà un loup féroce et affamé... Mais il faut fermer boutique et la nuit s'installe...

La musique commence, le Gant Méchant Loup se réveille. Il a faim ! Il aperçoit alors le Petit Saucisson Rouge...

Peut-être, comme le loup, aurez-vous droit à une rondelle de saucisson ???

PRIX D'ENTRÉE : **Gratuit** pour les moins de 16 ans, les lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux.
Pour tout autre personne : **5€**



L'école de musique et son directeur, Dimitri de Clerck.

L'école de musique vous propose l'apprentissage de la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, la batterie, le piano et la guitare.



Un enseignement dynamique et moderne vous est proposé avec des cours de solfège et d'instruments individuels.

Outre l'apprentissage individuel, un enseignement d'orchestre est dispensé pour apprendre à jouer ensemble.

Les élèves se produisent en groupe lors de différentes auditions tout au long de l'année et participent ainsi à la vie du village.



Les inscriptions sont closes pour cette année 2021-2022 ; n'hésitez pas à vous rapprocher du directeur pour l'année prochaine, tout apprenti est le bienvenu, adulte comme les enfants à partir du CE1.



Des instruments à vent sont à votre disposition pour les premières années d'apprentissage, grâce à des investissements de la mairie.



N° de l'école de musique : 06 86 45 15 95



Une audition de l'école de musique

L'Eau du Valenciennois (SUEZ) assure la surveillance de la qualité de votre eau à partir de 54 paramètres réglementaires, parmi eux, et sur les 12 derniers mois : **485 analyse bactériologiques**

Eléments recherchés sur 40 analyses	Taux mesurés (moyennes)	Eléments recherchés sur 40 analyses	Taux mesurés (moyennes)
Nitrates	8,99 mg/l	Fluor	0,32 mg/l
Calcium	118,82 mg/l	Chlorures	39,88 mg/l
Magnésium	16,6 mg/l	Sodium	27,11 mg/l
Bicarbonates	317,81 mg/l	Dureté	34,23 °f
Potassium	6,46 mg/l		

Autour du sport

Attendue comme « messi », la levée des restrictions appliquées aux activités sportives et culturelles est maintenant effective. Ainsi, tous les entrainements sportifs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ont pu maintenant reprendre ; soyons donc heureux de retrouver le chemin de nos salles de sports.

Le Paris-Roubaix juniors passe à Hasnon le dimanche 3 octobre



Son parcours emprunte le CD 953 venant de Millonfosse, les rues Olivier DEGUISE, Jules GUESDE, et Marcel SEMBAT pour alors prendre la direction d'Hélesmes.

De 8h00 à 14h30, stationnement et circulation y seront interdits par décret municipal



Le Centre d'Initiation Sportive des 3/12 ans



Sous l'égide de la CAPH, il est proposé aux enfants une grande diversité d'activités sportives (une trentaine de disciplines) pratiquées par les villes de l'agglomération de communes de la Porte du Hainaut. Les activités de toutes ces villes sont, par définition, accessibles à tous les jeunes d'Hasnon de 3 à 12 ans.

La pratique du sport, et donc le CIS, contribue à l'épanouissement des enfants, au dépassement de soi par l'émulation, à la découverte de la solidarité par les sports collectifs.

Le CIS est ouvert du 20 septembre 2021 au 26 juin 2022

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année dans la limite des places disponibles :

- Soit en ligne sur le portail dédié (« portail famille »)
- Via le site internet www.agglo-porteduhainaut.fren scannant le QR code ci-contre
- Aucun changement ne peut se faire en cours d'année.

Inscrivez-vous ici



Contacts du Centre d'Initiation Sportive
Service des sports de la Porte du Hainaut
Tel : 03 27 09 92 80

Email : cis-sport@agglo-porteduhainaut.fr
Site Internet : www.agglo-porteduhainaut.fr



TARIFS

CIS : 15 € / an / activité
CIS EQUITATION et NATATION : 20 € / semestre / activité



Ils étaient 100, ni plus ni moins, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Une très belle journée que chacun a pu apprécier à sa façon, soit sur le thème de l'eau, ou sur celui des animaux, de la camaraderie et autres manèges tournants et virevoltants.

Bref, la satisfaction d'être du voyage se faisait sentir à tout moment, comme dans les conversations souvent animées et émoussées par les manèges impressionnants ! la journée parut un peu trop courte pour tous puisque le groupe a échappé, sur le site de Bellewaerde, à la pluie particulièrement tenace en cette fin d'été.



Les participants ont apprécié de pouvoir terminer les vacances de cette façon, les préparant ainsi à la rentrée scolaire pour les uns, professionnelle pour les autres. Ils se sont bien entendu donné rendez-vous l'année prochaine espérant une autre destination aussi divertissante.

Avant de se quitter, les participants ont exprimé leurs remerciements auprès des organisateurs présents, à savoir Mr le Maire, Natacha LHEUREUX, Sylvie LUTAS et Daniel DELARRE.



Les restos du cœur à Hasnon : la campagne d'hiver

LES INSCRIPTIONS auront lieu les mardi 02/11, lundi 08/11, mardi 16/11, mardi 23/11 de 9H à 11H à l'espace solidarité.

Pour justifier de votre droit à l'inscription aux restos du cœur, il vous sera demandé vos derniers relevés de salaires, accompagnés d'une attestation de la CAF.

LA PREMIÈRE DISTRIBUTION débutera le jeudi 25 Novembre de 10H à 11H à l'espace solidarité.



Le Yankee's Car Club d'Hasnon a reçu du beau monde



À la mi-août, le Yankee's Car Club d'Hasnon est en effervescence. Son président, Hervé Vigier, attend la venue de Lisa DELAVALLÉE.

Candidate à l'élection de Miss Nord-Pas-de-Calais, Lisa cherche à constituer son book. Pour ce faire, elle a contacté Hervé VIGIER, sachant qu'il possède quelques belles américaines, il s'agit des voitures bien entendu.

Rendez-vous fut donc pris pour quelques photos au Parc du Faisan Doré. Le soleil était lui aussi de la partie.

Lisa DELAVALLÉE, 20 ans, infirmière diplômée à Valenciennes, affrontera 13 autres candidates le 16 octobre à l'Arena stade couvert de Liévin pour l'élection régionale de Miss Nord – Pas-de-Calais 2021.

Nous lui souhaitons de succéder brillamment à Iris MITTENAERE.



Bienvenue à

- Sean DEBUS né le 1^{er} juin
- Sélim BERKOUNE né le 17 juin
- João LAMBERT né le 30 juin
- Ella NAVETEUR née le 5 juillet
- Noémie DEFRANCE-MOLLET DEBRABANT née le 14 juillet
- Clotilde BONNEAU née le 21 juillet
- Ambre LACOURT née le 30 août



Toutes nos condoléances à la famille de

- Louise LEPELERS décédée le 24 mai à l'âge de 84 ans
- Jacques HERBIN décédé le 27 mai à l'âge de 83 ans
- Liliane DERONNE née MIECZNIK décédée le 28 mai à l'âge de 83 ans
- Baptiste CARPEZAT décédé le 4 juin dans sa première année
- Jérôme OCZKOWSKI décédé le 11 juin à l'âge de 53 ans
- Jean-Luc DUBOIS décédé le 2 juillet à l'âge de 68 ans
- Christiane SELVAIX née LESAGE décédée le 3 juillet à l'âge de 96 ans
- Patrice LUTAS décédé le 8 juillet à l'âge de 69 ans
- Aurore DUSART décédée le 11 juillet à l'âge de 89 ans
- Raymonde DELILLE née JUPIN décédée le 17 juillet à l'âge de 82 ans
- Marie BARDIAUX née TRANCHANT décédée le 1^{er} août à l'âge de 89 ans
- Marie DELOEIL née DURIEUX décédée le 2 août à l'âge de 94 ans
- Monique LAUWERS née BILLIAERT décédée le 11 août à l'âge de 92 ans
- Alberte DUBOIS née GALOPIN décédée le 19 août à l'âge de 89 ans
- Yves LE BLEVEC décédé le 3 septembre à l'âge de 84 ans

Sincères félicitations à

- Grégory DHONT et Angélique LAURENT mariés le 5 juin
- Alan DHEDIN et Yohan DUBOIS mariés le 26 juin
- Romain BAILLON et Alexia DEWEZ mariés le 28 août
- Laurent NOTREDAME et Stéphanie WAXIN mariés le 28 août



Une belle figure d'Hasnon nous a quittés



Après ses études d'infirmière à Valenciennes, Marie Noëlle Copros arrive à Hasnon en novembre 1974, accompagnant son mari, le jeune médecin Daniel Copros.

Très vite, elle s'investit dans les activités de la commune : parents d'élèves, catéchisme, club de gym et plus particulièrement l'association « Hasnon toujours » dont elle devient l'emblématique animatrice.

À ce titre, elle en organise la fête annuelle, le premier dimanche de septembre, place de la gare.

En juin 2012, M. Copros prenant sa retraite, le couple se retire dans le Var ; Marie Noëlle avait pris soin de céder sa place de présidente d'« Hasnon toujours » l'année précédente.

Elle est décédée le 8 juin 2021 à La Crau (83).

Elle laissera dans nos mémoires l'image d'une femme dynamique, amoureuse de la vie, ne se laissant jamais décourager par les obstacles. Pour elle, l'essentiel était l'amour de ses proches, l'amitié, et le goût d'une vie bien remplie.



Encore une création d'une toute jeune auto entreprise

Madame VANESSA GYBOWSKI, entrepreneuse individuelle en activité depuis cette année, nous fait part de la création sur Hasnon de son auto entreprise VIE « Vaness' Instant Emoi » au 26 rue Jean Jaurès à Hasnon.

L'activité de cette auto entreprise cible le moulage 3D, le belly painting ainsi que les maquillages pour enfants lors de divers événements.





La bibliothèque municipale

Les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque sont :
Mardi : 18h – 19h | **Mercredi** : 14h – 16h | **Vendredi** : 14h – 17h
Samedi : 10h30 – 12h et 15 h – 16h

Le mini-centre de la Toussaint

Il aura lieu du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre.
Les inscriptions se font sur la plateforme de réservation de la cantine/garderie jusqu'au 16 octobre :
<https://hasnon.reservations-en-ligne.fr/public/index.php>
Si vous n'avez pas d'identifiants d'accès, rapprochez vous de la mairie : accueil@hasnon.fr

Atelier Peinture & Aquarelle

Portes ouvertes : samedi 16 octobre de 9h30 à 16h au premier étage de la gare, avenue Juste Monier.

Rappel des horaires du Parc du Faisan Doré

Le Parc retrouve ses créneaux horaires d'ouverture hors vacances scolaires : les mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.
Lors des vacances de la Toussaint celui-ci sera ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h.



Agenda de la commune

Samedi 16 octobre
Portes ouvertes de l'Atelier Peinture & Aquarelle.
1^{er} étage de la gare.

Dimanche 24 octobre
Banquet des aînés.
Salle polyvalente

~~**Dimanche 31 octobre**
Halloween (Recré Hasnon)
Parc du Faisan Doré.~~

Lundi 1^{er} novembre
Bourse aux jouets (Les Enfants Terribles). *Salle des Fêtes.*

Samedi 6 et dimanche 7 novembre
Marché de l'Avent (Hasnon Amitié)
Espace solidarité.

Judi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice 1918. *Monument aux morts.*

Samedi 13 novembre
Repas dansant (Judo Club).
Salle des Fêtes.

Samedi 20 novembre
Concert de la Ste Cécile (Harmonie Municipale).
Salle des Fêtes.

Dimanche 21 novembre
Vente du club du 3^e âge.
Salle de la gare.

Lundi 22 novembre
Don du Sang. *Espace solidarité.*
Réservation au 03 28 54 79 19 ou sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Samedi 4 et dimanche 5 décembre
Spectacle de Marionnettes (Scènes Plurielles). *Salle des Fêtes.*

Dimanche 5 décembre
Commémoration de la guerre d'Algérie. *Monument aux morts.*



Les tenues de ces manifestations restent sous la dépendance des directives sanitaires du gouvernement



Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune (obligatoirement sur le territoire du SIAVED) :
Téléphone :
Adresse mail :
Je règle la somme de ____ € par chèque à l'ordre du Trésor Public.
Fait à, le / /

Je souhaite commander un composteur (limité à 2 composteurs par foyer) :
 400 litres (quantité ____ : 15 € l'unité)
 600 litres (quantité ____ : 18 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :
Service Prévention,
Opération Compostage,
SIAVED, 5 Route de Lourches,
59282, DOUCHY LES MINES

Version : juillet 2021



Le centre de loisirs de juillet



La colonie à Talmont-Saint-Hilaire



La Brocante de Cataine en Fête



La vaccination anti-COVID-19 à Hasnon

Le Clos Marcel Dumarteau en construction



La journée à Bellewaerde organisée par le CCAS